





# Comité Bouliste Départemental de la Charente

**ELIMINATOIRE DEPARTEMENTAL DOUBLES FEMININE 4°**

**DIMANCHE 12 MAI 2013**

**ANGOULEME - Boulodrome au cite de Montauzier**

## **DEROULEMENT et REGLEMENT DU CHAMPIONNAT FEM.4**

- **DEBUT DES JEUX : DIMANCHE 12 MAI 2013 8 HEURES**
- Tirage au sort des poules : 7 heures
- Durée des parties 13 points ou 2 heures
- La formation de chaque doublette peut se faire au niveau du C.B.D.Charente tout club confondu . Une doublette peut être déclarée à deux ou trois joueuses .
- La responsable de chaque doublette devra avoir déposé ses licences avant le coup de sifflet de l'arbitre soit 8 heures .
- Les joueuses de chaque doublette devront avoir la tenue réglementaire ( le haut) dès le début de la compétition .
- Le règlement sportif de la FFSB sera appliqué
- Délégués sportifs : Mr. André NICOLAS - Philippe VIGIER
- Arbitre désigné : Mr. Frantz LICHTLIN

Les deux doublettes finalistes seront qualifiées pour l'interrégional qui se déroulera le DIMANCHE 02 JUIN 2013 à LENCOITRE ( C.B.D.86)

## **INSCRIPTION DES EQUIPES :**

- Engagement par doublette : 10 euros
- Les responsables de chaque A.S devront engager leurs équipes féminines par écrit sur la fiche ci-joint accompagnée du règlement ( chèque au nom du C.B.D.Charente)
- Date butoir à respecter le VENDREDI 03 MAI 2013 DERNIER DELAI et ce, afin de bien structurer l'organisation

*Francis FLEURANCEAU*

Président de la coordination sportive en Charente

*Rose MERLE*

Présidente de la commission féminine

**Mr.Francis FLEURANCEAU**  
45,rue Vorpsal - 16100 COGNAC  
TEL : 05.45.32.59.05 ou 06.77.77.99.23  
E.Mail : [fleuranceau.francis@neuf.fr](mailto:fleuranceau.francis@neuf.fr)





# Comité Bouliste Départemental de la Charente

**ELIMINATOIRE DEPARTEMENTAL DOUBLES 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> DIVISION**

**SAMEDI 11 – DIMANCHE 12 MAI 2013**

**ANGOULEME – Boulodrome « cite de Montauzier »**

## **DEROULEMENT et REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> DIVISION :**

### ➤ SAMEDI 11 MAI 2013 : 14 HEURES début des jeux

- 13 heures tirage au sort des poules
- 14 heures début des jeux
- Durée des parties 13 points ou 2 heures
- Le responsable de chaque doublette devra avoir déposé ses licences avant le coup de sifflet de l'arbitre soit 14 heures .
- La formation des doublettes doit être au niveau de l'A.S ou de l'E.S.B ,elle peut être déclarée à 3 joueurs .
- Les joueurs de chaque doublette devront avoir la tenue réglementaire (le haut) dès le début de la compétition .
- Règlement sportif de la FFSB appliqué pendant tout le championnat

### ➤ DIMANCHE 12 MAI 2013 : 8 HEURES REPRISSE DE LA COMPETITION

- Délégués sportifs : Mme.josette PLINET – Mr.Philippe VIGIER
- Arbitre désigné :Mr. Frantz LICHTLIN

**Les responsables de cette compétition se réservent le droit de modifier les horaires pour la reprise du dimanche auquel cas les joueurs concernés seront avisés.**

Les deux doublettes finalistes de chaque division seront qualifiées pour le régional qui se déroulera le DIMANCHE 02 JUIN 2013 à LENCOITRE (CBD86)

## **INSCRIPTIONS DES EQUIPES :**

- Engagement : 10 Euros par doublette
- Les responsables de chaque AS ou ESB devront engager leurs équipes par écrit sur la fiche ci-joint accompagnée du règlement (chèque à l'ordre du CBD Charente)
- Date butoir à respecter VENDREDI 03 MAI 2013 DERNIER DELAI , et ce pour bien structurer l'organisation .

*Francis FLEURANCEAU*

Mr.Francis FLEURANCEAU

Président de la coordination sportive en Charente

45 rue Vorpsal – 16100 COGNAC

TEL :05.45.32.59.05 ou 06.77.77.99.23

E.Mail :fleuranceau.francis@neuf.fr

